

Si Sigy nous était conté...

PENDANT la deuxième guerre mondiale, de nombreux résistants entrent en clandestinité en Saône-et-Loire et “prennent le maquis” pour combattre l’occupant allemand. Au fil des ans leur nombre va en grossissant au point qu’au début de l’année 1944, l’armée allemande se sent menacée par ce mouvement. Elle riposte alors par l’instauration d’un régime de terreur, traquant sans relâche les maquisards et leurs partisans. Sigy-le-Châtel porte encore les stigmates de cette sombre période.

Dans notre village le maquis occupe les crêtes boisées qui dominant la vallée de la Guye. Comme ailleurs, la vindicte des Allemands est terrible et les répressions d’une grande violence. C’est ainsi que l’ennemi n’a pas hésité à détruire la ferme de Chassignot à Saint-Ythaire ou encore à brûler les maisons du hameau de l’Essart Gorne à Sailly. Les maquisards se sentent de plus en plus menacés et craignent les délations. Ayant appris qu’une famille de collaborateurs habitait dans une ferme de Corcelle, ils organisent une expédition punitive et exécutent les parents présents. En guise de représailles, l’armée ennemie oblige l’ensemble de la population à assister aux funérailles et envoie à Sigy une escouade afin de vérifier si les ordres sont bien suivis. Le hasard veut que ce jour-là, Lucien Clar, un jeune résistant originaire de Montceau-les-Mines, se trouve dans les ruines du vieux château. Voyant ce déploiement de soldats, il prend peur et s’enfuit dans l’espoir d’atteindre les bois. Selon la version orale, alors qu’il traverse les Grandes Terres, il est repéré et abattu par une patrouille ennemie le 10 janvier 1944. Son cadavre est retrouvé le lendemain mais curieusement le procès-verbal ne mentionne aucun signe indiquant la cause de sa mort.



Une stèle à sa mémoire orne sa tombe dans notre cimetière. Elle porte pour seul épitaphe : “mort pour la France”.

Denys Piret

Merci à Alain Douard pour ses recherches historiques.

Le onze janvier mil neuf cent quarante quatre, quinze heures, nous avons constaté le décès d'un individu ~~de sexe~~ masculin, dont l'identité n'a pu être établie et dont la mort paraît remonter à vingt quatre heures. Le signalement est le suivant : * taille un mètre sixante huit, cheveux et sourcils noirs, front bombé, yeux marrons, nez utiligne, bouche grande avec forte dentition, menton ovale, teint mat, visage ovale. Vêtu d'un blouson en cuir femme, d'un pantalon Chantiers de jeunesse Française, coiffé d'un béret vert, chaussures et bottes en caoutchouc dont les tiges ont été coupées. Marques postérieures : niant. Le corps a été tenu sur le territoire de notre commune au hériot "La Grande Tuie". Dussé le onze janvier mil neuf cent quarante quatre, dix neuf heures, sur la réclamation de Louis Dubost, trente ans, cultivateur à Bierre, commune de Saint Ythaire, qui lecture faite a signé avec nous, Jean Sauquet, député de Sigy le Châtel. * Paraisant âgé de vingt ans. Demois approuvé

L. Dubost

Le scieur autodidacte

Après plus de 30 ans d'animation du bourg, la scierie de Sigy-le-Châtel se fait discrète ; Jean-Noël Gonneaud prend sa retraite, sans en faire une histoire. Mais si on l'interroge sur la création de cette activité en 1989 et sur son développement, c'est une véritable épopée que l'on découvre !

EN 1979, Jean-Noël n'a pas 20 ans lorsqu'il prend la succession de son père : "J'espérais être exempté du service militaire" confie-t-il, "mais l'armée ne m'a pas fait

Il porte alors la double casquette de soldat et patron de l'entreprise d'exploitation forestière qui compte 7 salariés pour l'abattage, le débardage et le transport du bois. Dans les années 80, la vente de bois de chauffage décline. Le jeune chef d'entreprise lance le projet d'évoluer vers la transformation des bois ; il faut donc ouvrir une scierie.

En 1989 le bâtiment d'exploitation est agrandi et Jean-Noël achète d'occasion une scie Guillet des années 60, avec son chariot à grumes. Une fois le matériel installé, il découvre que sa formation d'exploitant forestier ne l'a pas initié à l'art du sciage ! Quelle lame et quelle tension pour quelle essence de bois ? Comment doit-elle être avoyée pour lui donner le mordant suffisant et éviter le bourrage ? Et quantité d'autres questions auxquelles il n'a pas les réponses ! "La première année, je n'ai pas beaucoup dormi" reconnaît-il, tant les difficultés s'accumulent : lames parfois désaffûtées en quelques minutes, voire coincées dans le bois ou cassées en pleine rotation et traversant l'espace de l'atelier au risque de blesser un employé... Jean-Noël ne se décourage pas et sollicite les anciens du métier pour accélérer son apprentissage : "J'étais presque tous les jours chez Riset, à la Vineuse !" Les débuts sont très difficiles et ne dégagent aucune rentabilité, mais petit à petit l'expérience



s'accumule et le savoir-faire acquis permet d'envisager l'avenir plus sereinement, de moderniser l'équipement et d'embaucher un nouvel ouvrier dédié à la scierie. L'activité se partage alors entre le débit sur liste pour la charpente et le sciage à façon de billes d'essences variées fournies par les clients. Heureusement, la clientèle est largement composée d'artisans qui connaissent les contraintes du métier, alors qu'il est parfois difficile de faire comprendre à certains particuliers que le scieur ne peut pas faire de miracles avec un bois de qualité médiocre.

C'est donc une belle page d'aventure professionnelle et humaine qui se tourne, avec malheureusement peu d'espoir de reprise de l'affaire en raison de l'évolution des normes de sécurité qui interdisent de faire travailler des salariés sur ce matériel ancien.

Jacques
Beaumier



UNE COMMANDE MÉMORABLE

C'était un véritable défi : une poutre de chêne de près de 9 m de long et d'une section de 40 x 40 cm. Un
m o n s t r e

posant de multiples problèmes, depuis la recherche de l'arbre pour la produire jusqu'au sciage lui-même, aux limites des capacités de l'équipement, sans parler des difficultés de la manutention. Mais Jean-Noël n'est pas homme à reculer devant l'adversité et c'est avec fierté, ayant surmonté tous les obstacles, qu'il organise enfin la livraison chez son client... pour découvrir avec stupéfaction une modeste maison de mine en brique légère, inapte à intégrer une telle pièce de charpente. Au final, cette poutre d'exception sera recoupée en plusieurs tronçons et transformée en poteaux de soutènement !